

Epreuve	Barème CAP EEEA EP 1.2 : Diagnostic électrique	Candidat N° :
	Repère 50 25515	
	Le démontage est correct	15
	Les composants sont correctement rangés et identifiés	14
	Les contrôles visuels des éléments mécaniques sont réalisés	14
	Les contrôles électriques préconisés sont bien effectués	16
	Les mesures effectuées sont précises et correctes	16
	Le remontage est accompli	15
	Le contrôle après remontage est fait dans les règles de l'art	15
	Les liaisons électriques sont bonnes	16
	Le relevé des courbes est précis	15
	Le rangement du matériel est effectif	14
	Total	150

N° candidat :

RECAPITULATIF DES NOTES

Epreuve EP1 – Mise en œuvre d'une intervention

1 ^{ère} partie : Moteur : mise au point	/ 50 pts
2 ^{ème} partie : Diagnostic électrique	/ 50 pts
3 ^{ème} partie : Câblage non repéré	/ 50 pts
4 ^{ème} partie : Auto radio	/ 50 pts
TOTAL	/ 200 pts

DIVISER LA NOTE PAR 10 PUIS MULTIPLIER PAR 12 (COEFFICIENT)

/ 240 pts

C.A.P. équipements électriques et électroniques de l'automobile	Code : 50 25515	Session 2007	BAREME
EP1 : Mise en œuvre d'une intervention	Durée EP1 : 8 heures	Coefficient : 12	Page 1/1